RAPPORT ANNUEL 2019/2020



MESSAGE DU PRÉSIDENT



Thomas Fox, AACI, P. App.

UNE ANNÉE MÉMORABLE



Quand j'ai débuté mon mandat comme président de l'ICE, en juin 2019, personne n'aurait pu imaginer les bouleversements qu'apporterait 2020. Néanmoins, j'ai entrepris ma présidence avec des buts et des objectifs clairs et un engagement à créer de la valeur pour les membres et pour la profession d'évaluateur dans son ensemble.

Début mars, quand j'ai commencé à réfléchir à ce que j'écrirais dans ce rapport, je voulais transmettre un message optimiste sur notre profession, malgré les défis posés par des perturbateurs comme les MEA, l'IA, etc. Je voulais dire que nous évoluons avec le marché changeant et que cela présente des opportunités. Je ne voulais pas solutionner

Alors que 2019 a vu l'ICE renouveler sa visée sur les quatre piliers de son plan stratégique – 1) des membres dynamiques et engagés, 2) défense des intérêts des membres et de la profession, 3) diversification de la proposition de valeur des membres, et 4) reconnaissance des évaluateurs de l'ICE comme professionnels de choix – l'environnement externe avait d'autres plans pour nous. Plus d'information sur nos progrès vers ces objectifs apparaît dans le rapport du chef de direction, plus loin dans ce document.

Début mars, quand j'ai commencé à réfléchir à ce que j'écrirais dans ce rapport, je voulais transmettre un message optimiste sur notre profession, malgré les défis posés par des perturbateurs comme les MEA, l'IA, etc. Je voulais dire que nous évoluons avec le marché changeant et que cela présente des opportunités. Je ne voulais pas solutionner tous les problèmes que nous avons dans notre industrie, mais mes messages clés devaient être à l'effet qu'en pensant autrement, en accueillant ce qui se passe dans notre monde et en utilisant la technologie, tous les membres jouiront de nouvelles opportunités –MAIS CELA N'EN TIENT QU'À VOUS, à chaque membre individuellement.

J'avais prévu du temps pour parler du Groupe de travail « Façonner notre avenir », créé par l'ICE avec des représentants de tous les secteurs de l'évaluation. Le but du groupe de travail est d'imaginer l'avenir de notre profession et de l'ICE en tant qu'organisation. Le groupe analysera l'état actuel de la profession, puis il se tournera vers l'avenir pour dégager les nouveaux débouchés, ce qui aidera nos membres à réussir. Mon message était, et est toujours, le suivant:

- Il est excitant d'être dans le monde de l'évaluation en ce moment
- Je ne sais pas à quoi ressemblera l'évaluateur du futur
- Nous savons qu'il sera différent de ce que nous sommes aujourd'hui

Je voulais aussi parler des principes de l'ICE :

- Ce que nous faisons est pour le bénéfice des membres
- Nous privilégions la transparence et l'ouverture
- Notre intention est toujours de produire des résultats
- Vous, le membre, êtes au cœur de ce que nous faisons et vous êtes en droit de ne vous attendre à rien de moins

Au même moment où je préparais ce texte, la pandémie de COVID-19 nous est tombée dessus. Tout a changé rapidement – je sais que vous l'avez tous vécu : ce qui importait au début de cette semaine de la mi-mars, ou même le matin de ce jour-là, avait perdu toute pertinence. Nous sommes tous devenus familiers avec des termes que nous n'avions peut-être jamais entendus auparavant :

- Aplatir la courbe
- Force Majeure
- Distanciation sociale
- Quarantaine volontaire
- Zoom, et plusieurs autres

Presque du jour au lendemain, mon rôle comme votre président a changé complètement – les voyages ont été annulés, les travaux du comité stoppés et la plupart des priorités, incluant le congrès annuel, ont cédé la place à un nouveau point focal sur la pandémie, ses effets sur notre industrie et sur la façon dont nous pourrions appuyer les membres durant ces temps sans précédents. Les enjeux majeurs qui nous occupaient ne semblaient plus importants; je m'attends clairement à ce que nos priorités en tant que Conseil et organisation soient quelque peu différentes pour longtemps dans le futur. Personne ne sait ce que l'avenir nous réserve concernant la pandémie. Est-ce qu'elle « disparaîtra » ? Est-ce qu'il y aura une deuxième ou même une troisième vague l'automne et l'hiver prochains ? employés du bureau national de l'ICE ainsi que les associées provinciales. Je

peux vous assurer que nous avons un corps et un personnel de bénévoles qui sont exceptionnellement impliqués et engagés. Les employés et l'Exécutif de l'ICE ont dû d'agir rapidement et efficacement. Nous avons cherché des moyens non conventionnels pour appuyer nos membres. Vous avez vu les résultats et vous devriez être fiers de votre organisation professionnelle. Notre travail dans les premiers jours de la pandémie était presque frénétique, alors que nous tentions de suivre les directives toujours changeantes des autorités en matière de santé publique et des gouvernements sur ce qui constituait des pratiques acceptables pour nos membres.

Nous avons rapidement créé une section spéciale sur la COVID-19 dans le site Web de l'ICE, avec des zones séparées pour le public et pour les membres. Alors que les services d'évaluation sont devenus des services essentiels désignés presque partout au pays, nous avons entrepris de fournir des directives à nos membres pour qu'ils puissent poursuivre leur travail (dans la mesure du possible), tout en :

- Protégeant le public
- Protégeant les membres
- Assurant un travail de grande qualité
- Facilitant l'accès aux programmes de soutien gouvernementaux, et
- Assurant que les évaluateurs puissent poursuivre leur important travail pour aider les secteurs des finances et des prêts du Canada à gérer les risques
- Examiner des idées et des programmes en comités n'était pas une option réaliste alors que nous tentions de suivre les changements survenant quotidiennement dans la situation. Nous n'avons pas nécessairement tout réussi, mais je peux dire avec confiance que nous avons été agiles et efficaces.

Alors que les choses commençaient à s'établir dans une nouvelle réalité, les économies ont lentement commencé à redémarrer et notre défi, encore une fois, consiste à fournir des informations et des directives opportunes aux membres qui retrouvent un semblant de normalité. Les comités reprennent petit à petit leurs activités et les bénévoles sont de nouveau mobilisés. Nous avons mis sur pied un nouveau groupe de travail dédié à la COVID-19 et à son incidence sur les membres et sur le public. Cela prendra du temps pour que les comités et les bénévoles redeviennent entièrement actifs, mais nous faisons de notre mieux pour aller de l'avant.

Même si la situation revient à pas de tortue vers « la vie normale», la direction et l'Exécutif de l'ICE continuent ainsi leur travail :

- Rencontrer les intervenants comme les CGE et les prêteurs
- Tenir à jour la page Web sur la COVID-19
- Répondre aux demandes d'information et aux préoccupations des membres, et
- Trouver des moyens pour nos membres de poursuivre leur activité de façon responsable, efficace et sécuritaire

ET MAINTENANT?

Voilà donc où nous en sommes. Même alors que la pandémie commence à décliner légèrement, nous apprenons encore de nouvelles façons de faire notre travail en trouvant des solutions comme celles-ci :

- Inspections virtuelles
- Travailler de la maison
- Accueillir la technologie
- Réunions virtuelles, et plus encore

Pour l'heure, la part du lion des ressources de l'ICE est présentement consacrée à la COVID-19.

À quoi ressembleront notre profession et le marché dans six mois ? Dans six ans ? Si seulement je le savais. Mais, je m'attends bien à ce que le Groupe de travail « Façonner notre avenir », une fois remis en opération, aide à dégager les caractéristiques de cet avenir et à développer des stratégies qui permettront aux membres de s'épanouir à mesure qu'évolue l'environnement externe.

Je peux dire sans crainte de me tromper que lorsque tout sera terminé, les voyages reprendront, mais ce ne sera pas pareil comme avant; les restaurants rouvriront leurs portes, mais, encore une fois, il y aura des changements importants; ce mail linéaire autrefois rempli de petits magasins aura probablement quelques locaux vacants, pour ne nommer que quelques changements. Certainement, les structures commerciales vont changer, alors que certaines tendances nous « ayant été imposées » durant la pandémie, y compris les nouvelles technologies et le travail à distance, survivront probablement dans une certaine mesure. De plusieurs manières, cependant, notre profession ne changera pas, en ceci que nous fournirons encore des solutions de gestion du risque à l'industrie prêteuse ainsi que des services de planification et de consultation à tous les segments du marché immobilier, en plus de services et de conseils aux agences gouvernementales et réglementaires clés.

Ce que nous faisions et notre façon de le faire avant la COVID-19 VA changer.

Je suis prudemment optimiste – c'est peut-être simplement dans ma nature, mais je crois que c'est en des temps pareils que les plus belles opportunités se présentent.

L'immobilier ne va pas disparaître, peu importe ce qui se produira avec la pandémie. Je vous invite instamment à acquérir de nouvelles compétences, penser à de nouvelles façons de fonctionner, aiguiser vos compétences actuelles et chercher de nouvelles opportunités pour promouvoir celles-ci.

Je crois que l'usage des MEA restera limité pour l'avenir prévisible et que les clients chercheront des experts comme nous pour les guider. Je suis persuadé qu'une fois la pandémie terminée, ce qui ne manquera pas d'arriver, de nombreuses possibilités surgiront dans l'espace des évaluateurs, incluant les suivantes :

- Travail de litige, comme les divorces et les forclusions
- Travail de consultation (quantifier les effets et les opportunités dans le marché, à court et à long terme), et
- Travail financier
- Positionnez-vous comme les experts à consulter sur ces sujets et d'autres

Comprenez-moi bien : ce n'est pas le mandat de l'ICE ou même sa responsabilité de vous trouver du travail ou de définir votre plan d'affaires. Toutefois, l'ICE est responsable de fournir des opportunités d'éducation et de relations optimisées avec les intervenants, comme les prêteurs et les CGE, et d'aider à assurer que les membres soient compétents et prêts à capitaliser sur les opportunités qui se présenteront.

Assurez-vous d'être impliqué dans les communications et les opportunités pédagogiques de l'ICE et, quand viendra le temps, avec le Groupe de travail « Façonner notre avenir ». Surveillez les possibilités dans votre marché et n'hésitez pas à en profiter – soyez l'évaluateur expert que tout le monde s'arrache.

Durant mon passage à l'Exécutif de l'ICE et encore plus à la présidence, j'ai appris que même si se fixer des objectifs est essentiel, la capacité de s'adapter est tout aussi importante. Je souhaite remercier sincèrement les membres de m'avoir permis d'être président. C'est beaucoup de travail, mais aussi beaucoup de plaisir. Pendant mon séjour au Conseil national, j'ai beaucoup appris et je me suis fait des amis et des collègues pour la vie qui pensent comme moi. Ce fut un honneur de diriger l'ICE depuis un an et de travailler avec une équipe aussi formidable. Encore une fois, merci de m'avoir donné cette chance.



Membres du Conseil d'administration de l'ICE 2019-2020

EXÉCUTIF

Président

Thomas Fox, AACI, P.App (Sask.)

Présidente désignée

Jan Wicherek, AACI, P.App (Î.-P.-É.)

Vice-présidente

Suzanne de Jong, AACI, P.App. (Ont.)

Vice-président

Adam Dickinson, AACI, P.App. (N.-B.)

Ancien président immédiat

Peter McLean, AACI, P.App (Ont.)

DIRECTEURS

Craig Barnsley, AACI, P.App (C.-B.)

Carrie Russell, AACI, P.App (C.-B.)

Brad Brewster, AACI, P.App (Alb.)

Dena Knopp, CRA, P.App (Alb.)

Laura Kemp, CRA, P.App (Man.)

Ed Saxe, CRA, P.App (Ont.)

Louis Poirier, AACI, P.App (Qué.)

Michael Kirkland, AACI, P.App (T.-N.)

CHEF DE DIRECTION

Keith Lancastle, AACI (Hon.)



MESSAGE DU CHEF DE DIRECTION



Keith Lancastle CEO

ATTENTIFS, MAIS AGILES

L'exercice 2019/2020 (du moins jusqu'en mars 2020) a vu l'ICE poursuivre ses efforts sur notre plan stratégique. Cela vient à un moment où les exigences sur la profession changent rapidement, et aux dires des intervenants, la cadence du changement ne ralentira pas – sans parler des enjeux de la pandémie qui dominent nos priorités depuis quelques mois : le président en traite dans son message précédent.

Le Conseil et le personnel de l'ICE continuent à déployer leurs efforts dans quatre domaines conçus pour aider les membres de l'Institut à demeurer concurrentiels dans un marché dynamique.

PROMOTION DES MEMBRES

Ce pilier vise à promouvoir la diversité des services que vous pouvez rendre à vos clients.

Nous avons porté notre attention sur les intervenants qui impliquent effectivement nos membres - les prêteurs, les coutiers, etc. Nous avons inauguré un nouveau site Web en 2018 et nous jouons maintenant un rôle beaucoup plus actif dans les médias sociaux pour augmenter le trafic du site.

Tous ces efforts, combinés à notre campagne publicitaire exhaustive, ont produit près de 30 millions d'impressions numériques 2019/20. C'est le nombre de fois où le message « les AACI ou les CRA sont les professionnels de choix » a été vu et/ou entendu.

Nous avons également inauguré un nouveau microsite en 2019 -ÉvaluExpert.ca. Tous nos réseaux sociaux et toutes nos activités publicitaires créent du trafic vers ce site simplifié, qui donne quand même accès à tout le site.



DIVERSIFICATION DE LA PROFESSION

C'est un domaine dont nous sommes très fiers, celui qui est peut-être le plus crucial pour l'avenir de la profession, surtout en cette période de pandémie de COVID-19.

Depuis plusieurs années, l'ICE élargit les Normes uniformes de pratique professionnelle en matière d'évaluation au Canada (NUPPEC) pour y inclure de nouvelles normes sur les études du fonds de réserve, sur l'évaluation de machinerie et équipement et sur l'évaluation de masse.

Chacun de ces domaines s'appuie sur vos compétences d'évaluateur et vous aide à dépasser le cadre traditionnel du travail, qui a subi tant de pression. Autrement dit, ces normes offrent de nouvelles avenues commerciales et des domaines où vous pouvez étendre votre pratique.

L'ICE est responsable d'aider à identifier les opportunités de croissance et de diversification. Mais, c'est à vous de décider comment et quand vous en profiterez.

DÉFENSE DES INTÉRÊTS

Depuis quelques années, l'ICE a fait de grands progrès pour faire entendre sa voix dans l'arène de la politique publique. De plus en plus, le gouvernement fédéral nous considère comme des conseillers fiables et crédibles.

La défense des intérêts, c'est servir le bien public et mieux aligner le travail et les intérêts de l'ICE avec la politique publique. Pour atteindre cet objectif, il faut travailler sans relâche, être cohérents et voir loin. Les décisionnaires ont besoin d'entendre le même message, qu'il vienne du bureau national, des affiliées provinciales ou encore des membres individuels.

En février 2020, l'ICE a encore une fois comparu devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes, travaillé avec les affiliées provinciales pour faire plusieurs soumissions au gouvernement, tant à l'échelle fédérale que provinciale, alors qu'il a tenu un grand nombre de réunions avec les parlementaires ainsi que les députés fédéraux et provinciaux. Dans notre message, nous avons réitéré notre appui au régime de réglementation du Canada -pas parce qu'il est bon pour nous, mais parce qu'il protège le marché et les Canadiens. Le message de l'ICE incluait la promotion des normes de souscription prudente qu'il faut

QUEL MONTANT DE LOYER DEVRAIS-JE DEMANDER?

FAITES-NOUS CONFIANCE. NOUS LE SAVONS.

EvaluExperts.ca



appliquer à tous les prêteurs, pas seulement à ceux qui sont soumis au BSIF. Nous avons aussi soulevé des préoccupations sur le besoin de registres de propriété bénéficiaire pour aider nos membres – et d'autres intervenants – à mieux répondre aux inquiétudes entourant le blanchiment d'argent et d'autres enjeux. Enfin, nous avons demandé que tous les ordres de gouvernement travaillent ensemble pour mettre à jour la cartographie des inondations à travers le pays.

Fait important, l'ICE a présenté une soumission au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations budgétaires pour 2020. L'ICE était heureux de constater que les trois recommandations qu'il avait faites dans sa soumission s'étaient taillé une place dans le rapport du Comité au Parlement. On ne saurait insister assez sur l'importance de cet accomplissement; en effet, le Comité permanent reçoit des dizaines, voire des centaines de soumissions lors de chaque consultation prébudgétaire. Chacune des soumissions contient des recommandations, dont la plupart ne sont jamais acceptées. Le fait que toutes nos recommandations se soient rendues à la Chambre reflète bien la crédibilité de l'ICE et la confiance du gouvernement fédéral en celui-ci. L'ICE a travaillé fort et réussi à se positionner comme une organisation ayant l'intérêt public à cœur, par rapport aux intérêts personnels de la profession. Nous continuerons de bâtir sur cet important travail, en tâchant d'étendre celui-ci.

Nous avons été plus actifs que jamais sur le front de la défense des intérêts en 2019/20 et nous sommes de plus en plus présents aux tables pertinentes, tenant les bonnes conversations avec les bonnes personnes.

DES MEMBRES DYNAMIQUES ET ENGAGÉS

Le nombre de membres de l'ICE est demeuré relativement stable, à un moment où la taille de plusieurs organisations dans notre espace diminue. Malgré les retraites et l'attrition, nous attirons de nouveaux membres et demeurerons constants.

Mais, nous savons qu'il ne faut pas prendre cela pour acquis et c'est pourquoi nous privilégions « l'expérience de membre ». En d'autres mots, comment nous correspondons avec vous et avec quelle efficacité nous livrons nos services.

Nous continuons à explorer des façons d'apporter de la valeur à nos membres pour assurer qu'ils demeurent mobilisés. L'ICE continue aussi de recruter de nouveaux membres pour assurer la pérennité de l'Institut et de la profession.

Les activités clés pour attirer, impliquer et retenir les membres dans l'ICE comprennent :

- Favoriser le progrès des membres stagiaires en continuant de mettre en œuvre et améliorer le programme d'Examen du produit du travail, pour aider les nouveaux membres à apprendre comment adhérer aux directives des NUPPEC de façon « pratique ». Depuis le lancement du programme, l'ICE constate de meilleurs résultats pour l'examen d'Expérience pratique et pour l'Entrevue sur les compétences professionnelles;
- Offrir des ressources additionnelles pour aider nos membres stagiaires dans leur processus de désignation, incluant des manuels pour membres stagiaires et la disponibilité de deux membres AACI du personnel national pour faciliter le d'Examen du produit du travail aux questions des membres;
- Attirer de manière proactive les jeunes professionnels vers la profession d'évaluateur par des publicités sur les médias sociaux, incluant Facebook, YouTube et LinkedIn. Cette stratégie a bien fonctionné car, en 2019/20, l'ICE comptait 616 participants au webinaire ICE 101 - Introduction à la profession d'évaluateur;
- Explorer de meilleures méthodes d'examen et d'entrevue pour assurer que l'ICE puisse évaluer avec plus d'exactitude la compétence et les habiletés requises pour être un membre désigné accompli;
- Sélectionner les quatrièmes prix annuels du Meilleur évaluateur de moins de 40 ans, pour reconnaître les jeunes talents de l'ICE et pour promouvoir le bénévolat et le leadership auprès de la nouvelle génération d'évaluateurs;
- Mobiliser plus de 300 bénévoles à travers le pays pour divers comités, événements et initiatives nationales;





- Fournir des bulletins mensuels pour tenir les membres au courant des derniers enjeux de pratique professionnelle, événements et autres nouvelles sur l'évaluation;
- Fournir un service de coupures de presse (contactez paulh@aicanada.ca pour vous abonner);
- Offrir une revue trimestrielle, Évaluation immobilière au Canada, qui partage l'expertise et l'expérience technique des membres;
- Inviter les membres à participer au sixième
 « Concours de photos du Jour du Canada »
 annuel et développer le calendrier 2019 de
 l'ICE pour souligner la contribution que nos
 membres apportent aux communautés de tout
 le Canada; et
- Reconnaître les nouveaux membres dans la chronique « L'avenir s'annonce bien » de la revue Évaluation immobilière au Canada, pour partager les diverses avenues de carrière qui s'offrent aux membres de l'ICE

Nous nous sommes efforcés d'améliorer le programme d'assurance et, même si beaucoup de membres voient l'assurance comme un mal nécessaire, nous sommes confiants d'avoir un programme de première classe qui est là pour vous protéger, vous et votre famille, si vous faites l'objet d'une réclamation.

Il existe un mythe où les « mauvais » évaluateurs qui font du « mauvais » travail sont les seuls que l'on poursuit en justice. Cela ne pourrait pas être tous les évaluateurs, y compris les professionnels et les plus diligents, peuvent visés par une réclamation au cours de leur carrière. Le plaignant n'aura peut-être pas gain de cause, mais quand un litige survient, le Programme d'assurance responsabilité professionnelle de l'ICE est là pour défendre énergiquement la poursuite pour garder les coûts au minimum.

Depuis quelques années, les changements à notre programme nous donnent un meilleur accès à des macrodonnées fiables sur les causes des réclamations ainsi que des stratégies pour réduire les risques et les coûts des réclamations. Ces données aident l'ICE à élaborer des programmes et des politiques qui amélioreront encore davantage son Programme d'assurance responsabilité professionnelle.

Les données améliorées nous donnent un meilleur

8 | Institut canadien des évaluateurs — ICEcanada.ca | 9

aperçu des réclamations, ce qui se traduit par des primes très stables, à une époque où les marchés à travers le pays ont été très volatiles.

En outre, nous avons continué à faire des changements afin de réduire votre exposition à la responsabilité, le plus récent étant l'utilisation obligatoire des formulaires 0518. La dernière version des formulaires et les conditions limitatives connexes incluent plusieurs mesures visant à protéger les membres et à limiter leur exposition, tout en permettant un travail de qualité qui réponde aux besoins des clients.

Depuis plusieurs années, l'ICE a pris une batterie de mesures afin de consolider son programme d'assurance.

C'est grâce à ces mesures et à la force du programme que l'ICE a pu travailler avec nos partenaires d'assurance pour fournir aux membres un rabais de 25 % sur leurs primes d'assurance, comme moyen de réduire l'impact financier de la pandémie de COVID-19. Le fait que notre programme d'assurance soit sain et robuste nous a permis d'en faire profiter les membres, sans compromettre l'intégrité du programme. Nous avons tous étés très heureux de pouvoir apporter un soutien tangible à nos membres durant ces temps jamais vus.

L'un de nos piliers de marketing repose, en partie, sur l'excellence de notre processus pédagogique. C'est là un domaine où nous sommes des leaders mondiaux grâce nos partenariats permanents avec deux établissements d'enseignement de pointe, soit l'Université de la Colombie-Britannique, et l'Université Laval. restons déterminés à fournir le meilleur service possible, parce que nous croyons que c'est la clé pour assurer une profession d'évaluateur florissante et dynamique au Canada.

Au cours des dernières années, nous avons accompli beaucoup, mais il y a encore bien du travail à faire : c'est ce que vous nous avez demandé. Le statu quo n'est pas une option; le changement est ici pour rester et nous nous devons d'y répondre.

Keith Lancastle,

Membres de l'ICE - 1er avril 2019 au 1er avril 2020

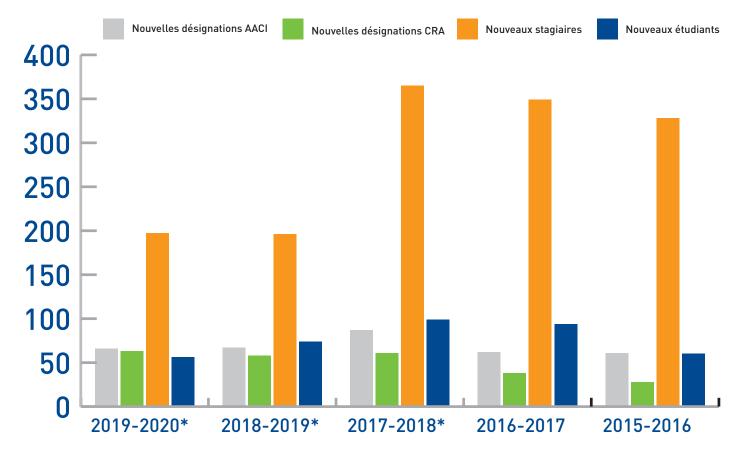
AACI		AACI	CRA		CRA	Stagiaires		Stagiaires	Étudiants	2019/2020 Grandtotal	Total 2018/2019	
	Retraités	Actifs	Total	Retraités	Actifs	Total	Retraités	Actifs	Total	Total	Total	
Alb.	76	238	314	37	169	206	32	155	187	41	748	765
СВ.	141	419	560	43	219	262	41	280	321	71	1,214	1229
Int.	14	13	27	2	4	6	1	7	8	1	42	46
Man.	10	62	72	7	46	53	4	59	63	35	223	225
NB.	16	37	53	8	43	51	5	22	27	1	132	138
TN.	6	27	33	5	30	35	2	6	8	4	80	85
NÉ.	20	58	78	17	69	86	3	50	53	3	220	221
Nun.	0	2	2	0	0	0	0	1	1	0	3	3
Ont.	117	570	687	96	541	637	72	764	836	190	2,350	2358
îPÉ.	4	12	16	4	21	25	2	13	15	4	60	57
Qué.	22	80	102	9	46	55	4	36	40	24	221	226
Sask.	17	56	73	6	52	58	6	27	33	11	175	178
Yn	0	1	1	1	3	4	1	1	2	0	7	7
Total	443	1,575	2,018	235	1,243	1,478	173	1,421	1,594	385	5,475	5,538

Membres en un coup d'œil

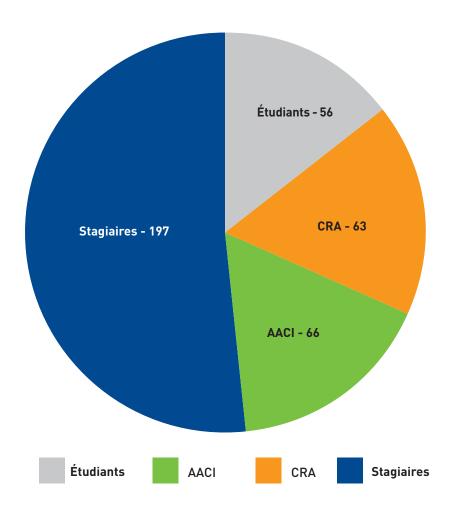
Membres de l'ICE - 1er avril 2019 au 1er avril 2020

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
AACI	2,011	2,002	2,008	2,032	2,018
CRA	1,469	1,461	1,440	1,472	1,478
Stagiaires	1,520	1,660	1,697	1,670	1,594
Étudiants	221	281	300	364	385
Total	5,221	5,404	5,445	5,538	5,475

Nouvelles désignations, nouveaux stagiaires et nouveaux étudiants



*1er avril 2019 au 1er avril 2020



	# D'ÉVALUATIONS RÉSIDENTIELLES*	A/A	# D'ÉVALUATIONS COMMERCIALES	A/A
2019	805 222	-5,9 %	194 858	1,8 %
2018	855 678	-16,4 %	191 322	-6 %
2017	1 022 629	0,24 %	203 391	0,01 %
2016	1 020 206	0,05 %	201 435	-4,7 %

	ÉVALUATIONS RÉSIDENTIELLES EN \$	A/A	ÉVALUATIONS COMMERCIALES EN \$*	A/A
2019	595 043 968 800 \$	0,75 %	874 454 371 200 \$	50 %
2018	590 620 702 200 \$	-16,2 %	581 305 597 800 \$	0,1 %
2017	704 568 864 300 \$	6 %	577 172 375 700\$	5,9 %
2016	664 440 632 100 \$	16,9 %	544 923 937 900 \$	2,8 %
2015	568 062 230 400 \$		529 923 937 900 \$	

^{*}Selon le questionnaire des membres sur le formulaire de renouvellement d'assurance 2019.

ICE - RETOUR SUR L'ANNÉE 2019

Tenu la deuxième Journée sur la Colline annuelle

Développé et implanté la **Stratégie des élections fédérales**

Rencontres avec le ministre fédéral des Finances et le DG de la SCHL

Plus de **25** réunions avec des représentants gouvernementaux et des députés

Obtenu la participation et les discours de **représentants élus** au congrès

Présenté des soumissions prébudgétaires au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Développé les NUPPEC 2020

Développé le nouveau Séminaire de pratique professionnelle

Élaboré la présentation de la **Norme relative à l'évaluation de masse**

Examiné/révisé la composante des NUPPEC sur l'aide professionnelle

Répondu à plus de **1500** demandes de renseignements des membres

Géré environ 70 dossiers de plainte

Répondu à plus de **540** demandes de renseignements des consommateurs

Représenté les préoccupations des membres sur les formulaires, les ententes de niveau de service et le cadre de référence

auprès des intervenants, incluant la conformité aux NUPPEC

Administré **1389** membres dans les séminaires

Congrès **2019** réussi avec **450** participants

Complété **466 Examens du produit du travail**

Entrepris l'examen des Règlements

consolidés pour préparer les

révisions de 2020

Entendre de **licence sur les formulaires** de l'ICE avec tous les

fournisseurs de logiciels conclue pour 2020

Accordé 63 désignations CRA et 66 AACI

Plus de 33 millions d'impressions sur les réseaux sociaux

Lancé le forum de discussion des membres

Site Web de l'ICE:

407 000 sessions, **202 000** utilisateurs et **152 000** visites pour trouver un évaluateur

7282 abonnés sur les réseaux sociaux

Nombre de membres stable, à 5475

Plus de 300 bénévoles à travers le pays

616 participants au webinaire ICE 101 -Introduction à la profession d'évaluateur

Plus de 340 réussites au webinaire Introduction à la profession d'évaluateur

168 entrevues sur les compétences professionnelles

Moyenne de **50 emplois affichés par mois**

Nous avons planifié beaucoup de choses pour 2020/21... Restez à l'affut!

L'Institut canadien des évaluateurs

L'Institut canadien des évaluateurs (ICE) est une association de premier ordre en matière d'évaluation de biens immobiliers, comptant plus de 5400 membres au Canada et partout dans le monde. Fondé en 1938, l'ICE travaille en collaboration avec ses 10 associations provinciales affiliées afin d'accorder les titres prestigieux d'Accredited Appraiser Canadian Institute (AACI™) (Évaluateur accrédité de l'Institut canadien) et de Canadian Residential Appraiser (CRA™) (Évaluateur résidentiel canadien).

L'ICE est un organisme d'autoréglementation qui se guide sur des Statuts, des Règlements, des Normes uniformes de pratique professionnelle en matière d'évaluation au Canada (NUPPEC) et sur un Code de conduite pour s'assurer que ses membres :

- Maintiennent le plus haut niveau d'intégrité et de professionnalisme;
- Adoptent une conduite qui suscitera la confiance et protégera l'intérêt public;
- Fournissent des services de qualité dans leurs domaines de compétence; et
- S'engagent à respecter des principes qui reflètent des normes élevées de professionnalisme.

Les membres désignés de l'ICE sont des professionnels hautement qualifiés et respectés qui observent des exigences exhaustivesen matière de curriculum, d'expérience et d'examen. Ils sont engagés envers le perfectionnement professionnel continu afin de maintenir le plus haut niveau de compétence au sein d'un marché en évolution. Nos membres fournissent des services impartiaux d'évaluation immobilière, d'examen, de consultation, de planification du fonds de réserve, d'évaluation de machinerie et équipement et d'évaluation de masse, tels que définis dans les NUPPEC

NOTRE MISSION

Promouvoir et soutenir nos membres dans la prestation de services de conseils immobiliers de grande qualité au bénéfice des clients, des employeurs et des membres du public.

TITRES

Les évaluateurs désignés de l'ICE possèdent l'un des titres ci-dessous.

ACCREDITED APPRAISER CANADIAN INSTITUTE (AACI™):

Le titre AACI est accordé aux personnes qui ont réussi le programme d'études menant au titre AACI et qui ont satisfait à toutes les exigences professionnelles de l'Institut canadien des évaluateurs. Les membres AACI sont qualifiés pour fournir des services d'évaluation, de consultation et d'expertise à l'égard de tous les types d'immeubles.

CANADIAN RESIDENTIAL APPRAISER (CRATM):

Le titre CRA est accordé aux personnes qui ont réussi le programme d'études menant au titre CRA et qui ont satisfait à toutes les exigences professionnelles de l'Institut canadien des évaluateurs. Les membres CRA sont qualifiés pour fournir des services d'évaluation, de consultation et d'expertise relativement à des projets résidentiels individuels non aménagés et des habitations ne contenant pas plus de quatre unités résidentielles familiales indépendantes.



